

Le changement climatique est une réalité. Les esprits sont marqués, en région Centre-Val de Loire comme ailleurs, par des aléas naturels dont la fréquence ne cesse d'augmenter : inondations, pluies intenses et coulées de boue, sécheresses, vagues de chaleur.

Ce nouvel état climatique nécessite l'adaptation de nos modes de vie. Cela passe par une prise de conscience immédiate et une réflexion commune pour la mise en place d'actions collectives, afin de se préparer, notamment, à la rareté croissante de la ressource en eau.

C'est pourquoi le réseau FNE Centre-Val de Loire se propose d'accompagner les territoires volontaires dans leur stratégie d'adaptation et lance son projet **Objectif Climat 2030**. L'approche privilégiée dans ce projet pour faire face aux changements climatiques est la préservation de la ressource en eau.

Ce projet vise à ancrer un plan d'adaptation dans la réalité de la commune grâce à la mise en œuvre d'actions concrètes avec la mobilisation d'élus et d'habitants et repose sur **4 objectifs** :

- **Sensibiliser** les acteurs, à l'échelle de la commune, aux enjeux actuels et diffuser une culture de l'adaptation ;
- **Préserver** la ressource en eau, notamment via la désimperméabilisation des sols, les économies d'eau et le rôle régulateur et épurateur des plantes et des sols ;
- **Prendre en compte** les enjeux liés aux évolutions climatiques dans la planification à court, moyen et long termes ;
- **Faciliter** les changements de pratique et s'intégrer dans une logique de réduction des gaz à effet de serre.

Un plan d'accompagnement est proposé et repose sur trois étapes :

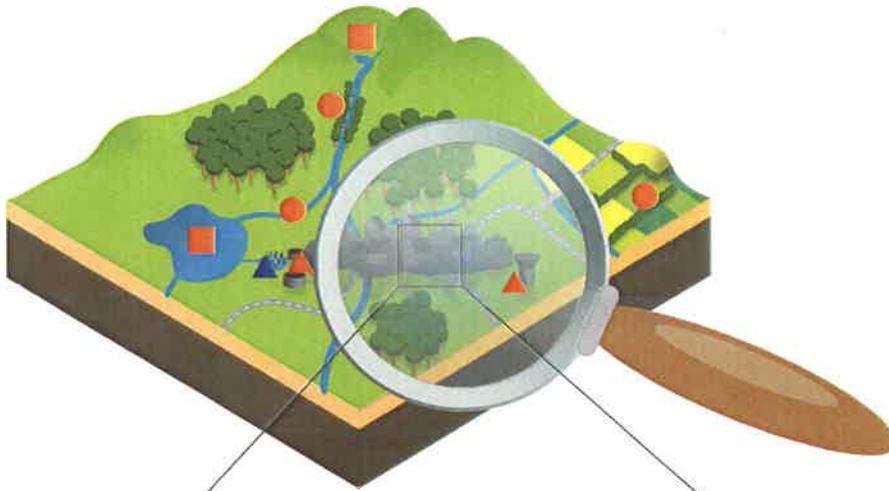
- 1) Réalisation d'un état des lieux du territoire (enjeux, vulnérabilités, etc.)
- 2) Etablissement d'un plan d'adaptation
- 3) Animation territoriale, formation des agents communaux, interventions pédagogiques, chantiers participatifs auprès de la population

Ces territoires sont accompagnés par **8 associations** fédérées à FNE Centre-Val de Loire.



Carte d'une ville type selon le projet Objectif Climat 2030

Quelle fiche consulter ?



Chapitre 1 : Concepts et définitions

- Grand cycle de l'eau, bassin versant, milieux aquatiques (zones humides)
- ▲ Petit cycle, eau consommée, eau prélevée
- TVB et services écosystémiques

Chapitre 2 : Les méthodes alternatives au "tout tuyau"

- ★ Les toitures végétalisées
- Les façades végétalisées
- Méthodes d'infiltration à la parcelle
- ◆ Revêtements
- ▲ La dépollution des eaux pluviales

Chapitre 3 : les économies d'eau

- Ré-utilisation des eaux pluviales (stockage)
- ▲ La sobriété dans les bâtiments collectifs
- La sobriété dans les espaces verts
- ★ La sobriété chez les particuliers

